

Le mot du Maire

Chers Thénacoises et Thénacois,

A l'approche des fêtes de fin d'année, nous avons le plaisir de vous remettre notre traditionnel bulletin municipal.

A l'intérieur de celui-ci, vous trouverez le détail des travaux que la commune a mené tout au long de cette année 2019, donc je n'aborderai pas ces actions dans mon propos liminaire.

Depuis septembre, le conseil municipal a mené une réflexion sur le principe de la mise en place de l'adressage. Cette démarche est demandée par les services de la poste et des secours incendie par l'intermédiaire de la préfecture. Nous avons donc nommé 49 voies et chaque habitation sera dotée d'un numéro métrique. La commande des panneaux et numéros vient d'être passée à la mi-décembre pour une livraison début mars.

Jean-François se chargera au début du printemps de l'installation de ces panneaux de route.

Pour ce qui est du PLUi, celui-ci est en phase d'achèvement et devrait être validé à la mi-janvier par le conseil communautaire de l'agglomération de Bergerac. Il sera suivi par un arrêté préfectoral qui entérinera sa mise en œuvre.

Il faut noter qu'une dizaine de remarques a été apportée par des habitants de Thénac auprès des commissaires enquêteurs durant l'enquête publique.

Courant mars, il va falloir procéder à de nouvelles élections municipales, les conseillers sortants renforcés par de jeunes administrés, auront l'occasion de solliciter de nouveau votre confiance.

Comme à l'accoutumé, je tiens à remercier le personnel communal, Sylvie, Danièle, Quenda et Jean-François pour leur travail précieux et leurs réponses aux sollicitations de la part des élus et des administrés.

J'encourage les associations à poursuivre leurs actions qui contribuent au lien social et à l'animation communale.

Au nom de toute l'équipe municipale, nous vous adressons tous nos meilleurs vœux de santé, bonheur et prospérité pour cette nouvelle année 2020.



Jean-Jacques CHAPELLET

Mariages : félicitations à :

✚ Hannia CORRALES CORDERO et Robert, Alexander SCHIPPER, mariés le 05 octobre

Le conseil municipal félicite les mariés de l'année ainsi que leurs familles.

Décès / Inhumations : condoléances aux familles de :

- ❖ Monique, Joséphine ROBERT veuve LACOMBE, décédée le 09 juin
- ❖ Andrée, Marie Joseph SARRAZIN veuve VARGAS, décédée le 25 mai
- ❖ Marius MARTINET, décédé le 22 août

Le conseil municipal s'associe à la douleur des familles.

NOUVELLES BREVES

Subventions aux associations : La commune a versé 3 715 € de subventions aux associations.

A noter sur vos agendas :

- | | |
|---------------------------------|---|
| ✓ Etrene des enfants | le 12 janvier 2020 |
| ✓ Quine des chasseurs | le 15 février 2020 |
| ✓ Course cycliste | le 28 mars 2020 (organisée par Dordogne Sud Cycliste) |
| ✓ Repas des chasseurs | le 29 mars 2020 |
| ✓ Repas des anciens | le 21 juin 2020 |
| ✓ Vide-grenier, repas et marche | le 14 juillet 2020 |

Elections municipales :

1^{er} tour : le 15 mars 2020

2^{ème} tour : le 22 mars 2020

Tarifs des salles :

Salle de Puyguilhem : Idéale pour des petits groupes d'un maximum de 40 personnes ; elle est très bien équipée ; cuisine avec vaisselle, frigo, four, lave-vaisselle

Tarifs d'utilisation de la salle de Puyguilhem à partir du 1^{er} janvier 2017 (délibération du 7 juillet 2016) :
salle réservée uniquement aux habitants et aux associations de la commune

Habitants : 100 €

Associations : Gratuit

Caution pour tout utilisateur : 500 €

Préconisations liées à la l'utilisation de la salle : Musique interdite, 40 personnes maximum

Salle de Thénac :

Tarifs d'utilisation de la salle des fêtes de Thénac depuis le 1^{er} janvier 2017 (délibération du 7 juillet 2016) :

Habitants de la commune :

Salle des fêtes et cuisine : 175 €

Salle seule : 100 €

Caution pour tout utilisateur : 500 €

Extérieurs commune :

450 €

250 €

Tarifs du gîte communal :

- chambre pour 2 personnes : 30 € la nuitée / 200 € la semaine
- chambre pour 3 personnes : 45 € la nuitée / 300 € la semaine
- chambre pour 4 personnes : 60 € la nuitée / 400 € la semaine
- le gîte complet (19 couchages) : 250 € la nuitée / 1 500 € la semaine
- La semaine s'entendant du samedi au samedi.

CA C'EST PASSE EN 2019 ! (voir page photos)

Etrences 2019 le 20 janvier

Remise Légion d'honneur à Mme Brigitte ALLAIN le 09 février

Quine des chasseurs le 23 février

Course cycliste le 30 mars

Repas de chasse le 07 avril

Cent ans de René, Emile ROULET, le 23 juin

Vide grenier et marche le 14 juillet

Marche de Lamonzie Saint Martin le 21 septembre

Cérémonie du 11 novembre à Monbos

Repas des aînés ruraux les 21 mars, 16 mai, 1^{er} août, 17 octobre et le 12 décembre.

INFOS...

Horaires d'ouverture de la mairie :

Lundi : 12 h 30 à 18 h 00
mardi de 8 h à 12 h 30
mercredi de 8 h à 13 h
vendredi de 8 h à 13 h

Renseignements :

Tél : 05.53.58.43.63
Adresse mail : thenac.mairie@wanadoo.fr

Permanence du Maire : le Maire reçoit en mairie le mardi et le vendredi de 10 h 30 à 12 h

Collecte des déchets et des recyclables :

Collecte des sacs noirs : le lundi - Collecte des sacs jaunes : le jeudi

Compte tenu de l'heure de la collecte, veuillez déposer les sacs la veille au soir.

Horaires d'ouverture de la déchèterie de Sigoulès :

ZAE Roc de la Peyre - 24240 Sigoulès

Tel / Fax : 05 53 23 32 28

Horaires valables en toutes saisons :

Lundi : 9h-12h et de 13h30 - 17h

Mercredi : 9h-12h et de 13h30 - 17h

Jeudi : 13h30 - 17h

Samedi : 9h-12h et de 13h30 - 17h

Fermée le Mardi, Vendredi et Dimanche

RAPPEL / Depuis le 1^{er} janvier 2017 Désherbant interdit

Les usagers n'ont dorénavant plus le droit d'utiliser de désherbant dans les cimetières, dans les fossés, sur les accotements, autour des poteaux téléphoniques, sur les entrées de pont et d'aqueduc.

Nous vous demanderons également de trier les déchets dans les pallox mis à votre disposition aux cimetières. Merci de séparer les éléments plastiques du compost.

Nous comptons sur votre collaboration et vous remercions d'avance.

Carte Nationale d'Identité et passeport:

Les communes les plus proches recevant les demandes sont Gardonne, Bergerac ou Sainte Foy la Grande. Avant de vous rendre dans ces mairies, vous devez vous préinscrire sur Internet (<https://predemande-cni.ants.gouv.fr>), puis prendre rendez-vous auprès de la mairie sélectionnée.

Gardonne ouverture : Lundi après-midi (13h30-16h30) et mardi, mercredi, jeudi, vendredi matin (9h/12h30)

Tel 05.53.23.50.70

Bergerac ouverture : Mardi, mercredi, jeudi, vendredi, (8h/12h-13h30/17h30) samedi 8h/12h ; tel 05.53.74.67.74

CA C'EST PASSE EN 2019 ! (voir page photos)

Etrennes 2019 le 20 janvier

Remise Légion d'honneur à Mme Brigitte ALLAIN le 09 février

Quine des chasseurs le 23 février

Course cycliste le 30 mars

Repas de chasse le 07 avril

Cent ans de René, Emile ROULET, le 23 juin

Vide grenier et marche le 14 juillet

Marche de Lamonzie Saint Martin le 21 septembre

Cérémonie du 11 novembre à Monbos

Repas des aînés ruraux les 21 mars, 16 mai, 1^{er} août, 17 octobre et le 12 décembre.

INFOS...

Horaires d'ouverture de la mairie :

Lundi : 12 h 30 à 18 h 00
mardi de 8 h à 12 h 30
mercredi de 8 h à 13 h
vendredi de 8 h à 13 h

Renseignements :

Tél : 05.53.58.43.63
Adresse mail : thenac.mairie@wanadoo.fr

Permanence du Maire : le Maire reçoit en mairie le mardi et le vendredi de 10 h 30 à 12 h

Collecte des déchets et des recyclables :

Collecte des sacs noirs : le lundi

- Collecte des sacs jaunes : le jeudi

Compte tenu de l'heure de la collecte, veuillez déposer les sacs la veille au soir.

Horaires d'ouverture de la déchèterie de Sigoulès :

ZAE Roc de la Peyre – 24240 Sigoulès

Tel / Fax : 05 53 23 32 28

Horaires valables en toutes saisons :

Lundi : 9h-12h et de 13h30 – 17h

Mercredi : 9h-12h et de 13h30 – 17h

Jeudi : 13h30 – 17h

Samedi : 9h-12h et de 13h30 – 17h

Fermée le Mardi, Vendredi et Dimanche

RAPPEL / Depuis le 1^{er} janvier 2017 Désherbant interdit

Les usagers n'ont dorénavant plus le droit d'utiliser de désherbant dans les cimetières, dans les fossés, sur les accotements, autour des poteaux téléphoniques, sur les entrées de pont et d'aqueduc.

Nous vous demanderons également de trier les déchets dans les pallox mis à votre disposition aux cimetières. Merci de séparer les éléments plastiques du compost.

Nous comptons sur votre collaboration et vous remercions d'avance.

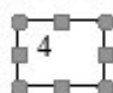
Carte Nationale d'Identité et passeport:

Les communes les plus proches recevant les demandes sont Gardonne, Bergerac ou Sainte Foy la Grande. Avant de vous rendre dans ces mairies, vous devez vous préinscrire sur Internet (<https://predemande-cni.ants.gouv.fr>), puis prendre rendez-vous auprès de la mairie sélectionnée.

Gardonne ouverture : Lundi après-midi (13h30-16h30) et mardi, mercredi, jeudi, vendredi matin (9h/12h30)

Tel 05.53.23.50.70

 **Bergerac** ouverture : Mardi, mercredi, jeudi, vendredi, (8h/12h-13h30/17h30) samedi 8h/12h ; tel 05.53.74.67.74



Règlementation feu

Arrêté préfectoral du 14 mars 2013

Du 1 ^{er} mars au 30 septembre
Tout brûlage est interdit Possibilité de dérogation par la préfecture.
Du 1 ^{er} octobre à fin février
Soumis à déclaration en mairie

Pour les professionnels, tous les brûlages sont interdits, les déchets verts doivent être amenés en déchetteries.

Merci de respecter les règles de sécurité notées sur la déclaration de brûlage.

Les décisions importantes du Conseil Municipal en 2019

Conseil municipal du 10 janvier 2019

- Adhésion CDAS. Comité d'action social du Centre de Gestion de la Dordogne
- Adhésion CNP (assurance commune pour charge de personnel)
- Modification de la compétence maison de santé pluridisciplinaire de la CAB, de la DFCI et DECI
- Restauration Chœur - église de Monbos - demande subventions (Région, DRAC, Département)
- Renouvellement du marché achat électricité SDE24
- Demande subvention Fond de concours CAB et DETR pour aménagement de Puyguilhem

Conseil municipal du 21 mars 2019

- Vote compte administratif 2018 avec un résultat de clôture de 329 661.61 € et Approbation compte de gestion.
- Vote subventions aux associations pour un montant de 3 715 €
- Approbation PADD (projet d'aménagement et de développement durable)
- Accord sur la convention fourrière pour la SPA.
- Demande de paiement de la redevance d'occupation du sol Enedis
- Ouverture régie location pour la location du gîte et des salles de la commune.

Conseil municipal du 10 avril 2019

- PLUI hd CAB
- Budget 2019 qui s'équilibre à 557 187.15 € en fonctionnement et 255 065.26 en investissement.
- Taux 2019 votés sans augmentation (habitation : 8.60% ; Foncier bâti : 12.82% ; Foncier non bâti : 44.27 €)
- Demande de paiement de la redevance d'occupation du sol Orange

Conseil municipal du 12 juin 2019

- PLUI hd CAB avis sur les orientations d'aménagement et de programmation, dispositions du règlement
- Périmètre ABF Puyguilhem et Monbos revu pour le futur PLUi
- Validation de la maîtrise d'œuvre Architecte pour rénovation église de Monbos

Conseil municipal du 17 septembre 2019

- Complément sur délégation du Maire demandé par la trésorerie de Bergerac
- Diagnostic éclairage public. SDE 24
- Enquête publique PLUi
- Conseil municipal du 26 novembre 2019
- Validation adressage avec nouvelles adresses
- Révision loyer communaux pour 2020. Augmentation de 1 % (1.54 % préconisé par l'INSEE)
- Indemnité de conseil perceptrice (pour assurer des prestations de conseil et d'assistance)
- Modification statuts SDE24 pour intégrer deux communes.

Travaux réalisés en 2019

Des travaux de voiries ont été réalisés sur la place de Thénac, le tour du Cauffour, le chemin du Sud et l'allée de Grange-Neuve.

Un défibrillateur a été installé sous la marquise du gîte communal permettant de servir les usagers de la salle municipale, du gîte mais aussi les habitants de la commune en cas de problèmes



Installation des columbariums dans les cimetières de Puyguilhem et Monbos.



Réalisation d'une terrasse couverte au gîte communal



Aménagement du bourg de Puyguilhem, par la réalisation d'un cheminement piétonnier en béton désactivé, par la pose de bordure sur la place publique, la création d'un parking en partie inférieure et un revêtement bicouche sur l'ensemble du bourg.



Restauration du chœur de l'église de Monbos, par un décapage des enduits de chaux, consolidations de l'ensemble, mise en valeur des chapiteaux et application des apports de finition sous les recommandations de l'architecte des bâtiments de France.



Générations Mouvement
« Club de l'Amitié de Sigoulès »
24 240 Sigoulès

Objet: Programme 2020

13 Février : Assemblée Générale à Pomport

9 Avril : 12 H Thénac : repas spectacle : Le mariage du siècle
Inscriptions jusqu'au 6 Avril

45€

7 Mai : le Pays Duracois. Visite et dégustation au château La Grave Béchage, repas à Duras et visite de son château.
En fin d'après- midi visite et dégustation à la chocolaterie Guinguet
Départ de Sigoulès à 9H15 à retour vers 18H15
Inscription jusqu'au 30 Avril

50€

Du 2 au 9 Juin : voyage en **Bulgarie**

9 Juillet : 12 H Thénac ou Mescoules : repas et loto de fin du 1^{er} semestre.
Portez vos couverts. Inscription jusqu'au 6 Juillet

20 €

Fermé le 10 juillet et reprise le 3 Septembre

10 Septembre : Journée évasion. Départ place du foirail à Sigoulès pour visiter la Bastide de Monpazier et départ vers Mazeyrolles pour un repas gastronomique et une balade en calèches avec l'équipe de Périgord Calèche.
Départ de Sigoulès à 9H15 et retour vers 19H
Inscription jusqu'au 3 Septembre

65€

Octobre : Salle Anatole France : Grand rassemblement de la fédération, Prix non communiqué

22 Octobre : 12 H à Thénac repas d'automne.
Inscription jusqu'au 15 Octobre. Portez vos couverts complets

20€

10 Décembre : 14 H à Pomport : grand loto annuel

17 Décembre : 12 H à Thénac repas de Noël.
Inscription jusqu'au 10 Décembre

20€

Règlement des repas et voyages impérativement à l'inscription auprès de Martine Rodrigo
Tél : 06 74 77 38 24. Adresse Mail : generations.mouvement.sigoules@gmail.com

Atelier Petites Mains : 16 Janvier, 12 Mars, 2 Juillet, 24 Septembre, 8 Octobre, 19 Novembre et 3 Décembre

Accueil tous les jeudis à 13H30 salle des associations de Sigoulès pour petits lotos et jeux divers sauf lors d'animation hors Sigoulès, les jours fériés et au moment de la fermeture du club.

Les "Amis de l'Eglise de Monbos"

vous présentent leurs

Meilleurs Vœux pour 2020.



Devant l'église, le retour de la petite forêt des jolis sapins crees par Jean François Lievier annonce la période des fêtes de fin d'année. Pour notre association, l'année 2020 sera très importante : nous allons pouvoir fêter le 20^{ème} anniversaire de sa création avec une immense satisfaction puisque la première phase des travaux de restauration tant attendus est actuellement en cours dans le chœur et devrait se terminer très prochainement. Un grand merci à notre maire qui a mis toute son énergie pour faire programmer cette intervention avant la fin 2019.

L'association atteint ainsi son objectif principal et c'est avec une grande fierté qu'après avoir participé financièrement à l'étude préliminaire, l'an dernier, nous allons pouvoir donner pour la restauration du chœur la somme de 13000 euros. Si nous pouvons aider financièrement aux restaurations, c'est grâce au nombre important de nos membres, à nos généreux donateurs et aux concerts organisés à la belle saison.

En suivant l'avancée des travaux, nous allons de surprises en surprises et c'est avec impatience que nous attendons de voir le résultat final qui redonnera toute sa splendeur au chœur de cette église si attachante.

Au cours de l'année 2019, le partenariat avec l'école de musique de Bergerac s'est poursuivi et nous a permis d'accueillir le 16 juin, les jeunes élèves des classes de cuivres qui nous ont offert duos, trios et quatuors : un joli moment de plaisir, bravo à ces jeunes et à leurs professeurs pour cette prestation.

Se sont déroulées ensuite les animations de l'été avec, comme toujours après les concerts, une dégustation animée par des vignerons de la commune et des environs :

Le 7 juillet : Très beau concert classique avec Frédéric Pelassy au violon et John Hoyland au piano

Le 4 août : La Compagnie Estival nous a fait traverser le temps avec ses chanteurs et musiciens

Le 1^{er} septembre : L'étonnant duo Mieko Myasaki nous a fait découvrir, accompagné du violon, le koto, instrument japonais, et nous a enchanté en interprétant Bach et musique traditionnelle japonaise.

Nous tenons à remercier les membres bénévoles pour leur aide lors des concerts, pour le parking : Mr et Mme Meur qui prêtent leur pré, Mr Gispalou qui prête son champ et, bien sûr, la municipalité de Thénac pour son soutien. Nous vous donnons rendez-vous en 2020 pour découvrir le chœur rénové et bien sûr pour une nouvelle saison de concerts.

Le Conseil d'Administration.

